

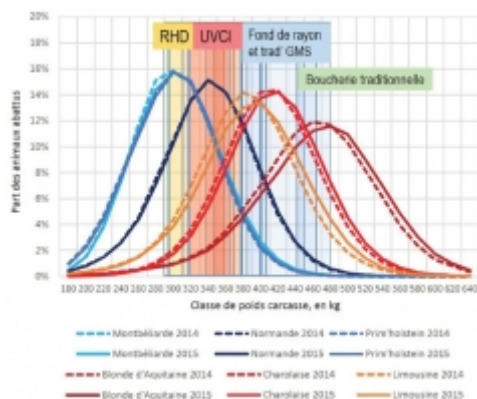
Des pistes pour permettre aux élevages bovins viande de mieux s'adapter à la demande

10 avril 2018

FranceAgriMer vient de publier la [synthèse](#) d'une étude réalisée par l'Institut de l'élevage, consacrée à l'adaptation des élevages bovins allaitants à la demande des marchés. Alors que la consommation française de viande bovine [décroît régulièrement](#), que l'efficacité économique des élevages allaitants [se dégrade](#), cette étude cherche à préciser les demandes de l'aval en termes de catégories et de niveau d'engraissement des animaux, et à identifier des pistes d'adaptation des modes de production pour améliorer l'adéquation entre [offre et demande](#). Ces pistes techniques sont étudiées sur des exploitations types, afin de comparer leurs incidences en matière de charge de travail, de résultats économiques et d'impact environnemental.

En effet, selon les débouchés, le poids demandé pour les carcasses varie nettement, de 300 à 320 kg pour des animaux destinés à la restauration hors domicile, jusqu'à plus de 440 kg pour la boucherie traditionnelle. L'[évolution des circuits de commercialisation](#) a donc une influence majeure. De plus, la baisse de la consommation se traduit par une diminution des portions, faisant évoluer la demande vers des pièces à griller plus petites et mieux calibrées.

Distribution du poids carcasse des vaches en 2014 et 2015 et demande des industriels



Source : Institut de l'élevage

Plusieurs pistes d'action permettraient cette meilleure adaptation de l'offre, telles l'augmentation du nombre de génisses produites (en réduisant le taux de renouvellement), la production de génisses légères (de 18 mois au lieu de 34), des vêlages plus précoces, l'utilisation de la race Angus en croisement terminal ou, à plus long terme, la sélection de gabarits plus petits. Chacune présente des intérêts et des limites, détaillés dans l'étude.

Dans tous les cas, les auteurs notent que ces évolutions ne peuvent intervenir que si les signaux-prix à l'achat sont cohérents et sécurisés dans le temps. En effet, alors que l'aval demande des carcasses légères, le prix reste pour l'instant [favorable aux animaux les plus lourds](#). La contractualisation s'affirme comme un levier indispensable pour fournir aux éleveurs signaux, outils et visibilité, et donc pour impulser et soutenir ces adaptations des itinéraires techniques.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : [FranceAgriMer](#)